Ville de La Talaudière

le Lien

www.mairie-la-talaudiere.fr

janvier 2021

Éditorial

Quelle année que l'année 2020 !

Elle restera certainement dans les mémoires de tous. Mais elle ne laissera pas que de bons souvenirs.
La COVID 19 a commencé à sévir dès le tout début de l'année, mais qui aurait imaginé, en janvier 2020, que nous passerions plusieurs mois confinés, que nous sortirions masqués, que nos commerces et restaurants fermeraient, que nous ne pourrions plus pratiquer les activités culturelles ou sportives...

En septembre, nous avions vécu le premier confinement et j'espérais que les mois à venir nous apporteraient un renouveau. Malheureusement mon vœu ne s'est pas exaucé.
Cependant, la municipalité a souhaité soutenir l'économie en réalisant les travaux prévus. Ainsi, le hall d'accueil de la Mairie a été entièrement rénové, la rue Danton a connu la démolition de la propriété communale et un espace vert y sera créé, le projet d'aménagement des bassins de la piscine, le choix de l'architecte pour la construction de l'école sans compter les travaux de l'auvent des boules qui vont débuter.
A la rentrée, nous avons pu lancer la saison culturelle qui malheureusement s'est vue à nouveau impactée par le deuxième confinement.

Les manifestations prévues au cours du dernier trimestre 2020 ont dû toutes être annulées et nous sommes d'ores et déjà dans l'obligation d'annuler les premières prévues en 2021 : le concert du nouvel an, tellement attendu par les Talaudiérois ainsi que les vœux de la municipalité. J'espère que le Carnaval, déjà annulé en 2020, pourra avoir lieu en 2021, mais...
Cette situation d'incertitudes pour l'avenir proche, rend l'ambiance morose, sans perspectives de retour rapide à une vie sociale permettant les rencontres, les réunions et les activités festives.
Le bien vivre ensemble est mis à mal par le manque de proximité. Cela n'empêche pas l'équipe municipale d'être à l'écoute de vous tous et de vos préoccupations diverses, de prendre en compte les plus fragiles et vulnérables.

En cette fin d'année deux enquêtes publiques se sont déroulées sur notre commune. Le hasard a fait que les deux étaient organisées aux mêmes dates du 16 novembre au 16 décembre.
Ces enquêtes sont importantes dans la vie démocratique et citoyenne. Elles offrent la possibilité à la population de s'exprimer librement.
Force est de constater que la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a beaucoup plus mobilisé que la régularisation demandée par la société Atelier Forézien du Frais.
Nous sommes en période de préparation budgétaire 2021. Il s'agit d'un exercice difficile dans les circonstances actuelles. Nous avons la volonté de participer à la relance économique en sachant que la marge de manœuvre financière est limitée.

Je souhaite vivement que 2021 soit une année meilleure et qu'elle apporte à chacun d'entre vous douceur, bien être, santé et bonheur.

Le Maire
Ramona GONZALEZ-GRAIL

Le Mot du Maire	**2**
Sommaire	**3**
L'essentiel du Conseil	**4 - 5**
Hommage à Pascal Garrido	**6 - 7**
Politique Communale	**8 - 13**
Zoom sur... La Talaudière en chiffres	**14 - 15**
Enfance - Jeunesse	**16 - 19**
Portrait L'histoire du Lien	**20 - 21**
Environnement	**22**
Jumelages	**23**
Du Côté des Assos	**24 - 27**
Libre-expression	**28**
Agenda	**29 - 30**
Carnets de vie	**31**

La Talaudière - Le Lien / Magazine Municipal d'Information

Édité par la Municipalité de La Talaudière
Revue diffusée gratuitement, reproduction et vente interdites.

Rédaction - documentation - édition - diffusion :
Mairie de La Talaudière, Comité consultatif de la Communication
CS 30141 - 42531 La Talaudière cedex

Directeur de la publication : Daniel Grampfort
Visuels intérieurs - Photos : Service communication - Mairie de La Talaudière - Abode Stock - Mylène Gallego Eclache - René Dimier - Gozilah52 / Flickr - Archives municipales de Saint-Étienne - Fonds Léon Leponce - 5 FI 384 - DR

Dépôt légal : 3ème trimestre 2020

C'est entre nous !

LA COMMUNE ET LES TERRITOIRES

Depuis sa révision en 2003, la Constitution affirme que l'organisation de la République est décentralisée. Elle prend acte du processus initié au début des années 1980. De nombreuses compétences ont été transférées aux communes, aux départements et aux régions.

Les communes
Elles constituent l'échelon le plus ancien et le plus proche des citoyens au sein de l'organisation territoriale de la France. Elles ont été créées en 1789. En mars 2019, il y avait 34972 communes.
Cette collectivité est administrée par des représentants élus. Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune et vote le budget nécessaire au financement des actions décidées.
Ainsi, les communes exercent leurs principales compétences en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et elles gèrent les écoles maternelles et primaires.

L'intercommunalité
Depuis le 1er janvier 2014, toutes les communes doivent faire partie d'une intercommunalité. En janvier 2019, on compte 1258 regroupements de communes et 22 métropoles, dont Saint-Etienne Métropole.
Elles exercent leurs compétences dans de plus en plus de domaines, transférées aussi bien depuis les communes que les départements : transport et mobilité, déchets, voirie, eau potable et eaux usées, aménagement du territoire, social, tourisme et congrès, grands équipements.

Le département
Créé par la Révolution, il a été conçu dans le cadre d'un découpage géographique pour rationaliser l'organisation administrative de la France. Il y en a 101. Depuis la loi de décentralisation de mars 1982, c'est une collectivité territoriale. Les conseillers départementaux sont élus au suffrage universel.
C'est un rouage essentiel de la vie publique dans les domaines : transports, actions sanitaires et sociales, actions éducatives et culturelles, intervention économique.

La région
Elle est érigée en collectivité territoriale depuis la loi de mars 1982. Les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel. Il y a actuellement 13 régions.
Elles exercent leurs compétences dans le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports non urbains, la gestion des lycées, la formation professionnelle.

Des compétences sont encore partagées entre les différentes collectivités. Ainsi, en matière scolaire, l'enseignement primaire relève des communes, les collèges des départements et les lycées des régions.

Cette année, nous aurons à voter pour renouveler les élus des assemblées départementales et régionales.

L'essentiel du Conseil

Lundi 20 juillet 2020

Exonération partielle de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour l'année 2020 : La TLPE, instaurée en 2011, oblige les entreprises et les commerces implantés sur le territoire communal à déclarer leurs supports publicitaires chaque année et à s'acquitter de la taxe calculée à ce titre. Considérant l'impact du Coronavirus sur l'activité économique locale, Madame le Maire propose d'accorder, pour l'année 2020, un abattement exceptionnel de 50 % du montant de la TLPE à toutes les entreprises locales et aux commerçants. Au cours des échanges qui suivent la présentation de cette proposition, Madame le Maire indique que la mesure, s'agissant d'une taxe, concerne l'ensemble des entreprises qui y sont soumises, qu'elles aient ou non souffert de la situation économique difficile induite par la Covid-19. Ainsi, une exonération de 50 % de la taxe annuelle due, compense de manière adéquate, les deux mois d'absence ou de diminution d'activité. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'application de cette exonération.

Crèche Halte-Garderie «Les Coissous» Approbation de la convention de partenariat et versement du solde de la subvention annuelle de fonctionnement 2020 : Chaque année, une subvention est attribuée à l'Association. Elle concerne la Crèche et le Jardin d'enfants. Pour l'année 2020, au vu des bilans présentés et des besoins exprimés, il a été proposé d'attribuer le même montant que l'an passé, majoré de la variation du SMIC horaire (+ 1,5 %), soit 128448 € au titre du fonctionnement de la Crèche et 27745 € au titre du fonctionnement du Jardin d'Enfants. C'est-à-dire une subvention globale 2020 de 156 193 €. Après avoir entendu les explications de Madame Jacqueline Perrichon et en avoir délibéré, les conseillers municipaux votent à l'unanimité e montant de la subvention allouée à l'association «Les Coissous».

Recrutement d'un apprenti en cours de préparation du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) : Pour répondre à des besoins d'animation dans les domaines de la jeunesse et de l'enfance, il est prévu de recruter un apprenti BP JEPS au sein du service Jeunesse et Enfance de la Mairie dès septembre 2020. Son contrat d'apprentissage aura une durée de 22 mois qui courront sur les années scolaires 2020-2121 et 2021-2022. Madame le Maire rappelle que l'équipe municipale est favorable à la formation en alternance. Le collaborateur sera affecté pour partie au service Jeunesse et pour partie au service Enfance. À l'issue, une pérennisation du poste pourra être envisagée. Les élus votent un accord unanime de recrutement.

Lundi 28 septembre 2020

Occupation temporaire du domaine public - Exonération partielle des redevances dues pour les terrasses et étals : Les tarifs des redevances d'occupation du domaine public pour les installations varient selon leur usage. La redevance peut aller de 20 € à l'année pour l'installation d'un chevalet à 15 € par m2 et par an pour les terrasses et étals présents sur les trottoirs.
La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a fortement impacté l'activité économique des commerçants et artisans. Madame le Maire propose donc de voter une exonération partielle des redevances dues, équivalente aux 3 mois au cours desquels les commerçants et artisans n'ont pas pu utiliser leurs terrasses ou étals extérieurs.
Après avoir entendu les différents avis et en avoir discuté, le Conseil municipal approuve unanimement le principe et le montant de cette exonération.

Reversement de la participation 2020 de Loire Habitat au fonctionnement du centre socio-culturel l'Horizon : Chaque année, Loire Habitat attribue une subvention aux Centres sociaux qui sont installés dans ses immeubles. La somme attribuée est versée à la Commune à laquelle il incombe de la reverser au bénéficiaire. Pour 2020, la subvention allouée au Centre socio-culturel pour son Club du 3ème âge est de 450 €.
Les élus, auxquels la décision est soumise, autorisent à l'unanimité le reversement de cette subvention.

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) Citoyen 2021 : Bien que motivés par l'animation, de nombreux jeunes lycéens et étudiants n'ont pas toujours les moyens de financer leur BAFA. L'obtention du BAFA oblige à suivre deux formations théoriques dans des organismes agréés. Les sessions sont payantes et leur coût est variable. Chaque formation coûte entre 395 et 650 €. Certaines aides existent (CAF et CD 42). Un soutien financier supplémentaire est possible. Pour ce faire, la commune doit mettre en place un BAFA Citoyen. Il s'agit d'un contrat d'engagement entre la Commune et le jeune. La commune finance une partie de la formation BAFA. Madame le Maire demande au Conseil municipal de valider le principe du BAFA Citoyen 2021, de l'ouvrir à cinq jeunes âgés de 17 à 25 ans auxquels une aide de 100 € serait attribuée en contrepartie de 60 h de bénévolat et de dire que l'aide sera versée directement à l'organisme de formation, lors de l'inscription des jeunes. Les élus unanimes adoptent.

Lundi 19 octobre 2020

Désignation des conseillers municipaux chargés de représenter la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Étienne Métropole :
Le rôle de cette commission est d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétence entre les Communes et la Métropole, puis de produire un rapport ensuite soumis à l'approbation des communes-membres.
Cette commission est composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, élus au sein du conseil municipal.
Madame le Maire présente les candidatures suivantes : elle-même en tant que délégué titulaire et Monsieur Dominique Soutrenon comme délégué suppléant. Ils sont élus à la majorité des voix avec 23 votes pour et 5 abstentions.

Société Publique locale (SPL) Cap Métropole – Rapport de gestion 2019 :
En 2011, Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Étienne et la Ville de Saint-Chamond ont décidé de créer une SPL ayant pour but de réaliser des opérations d'aménagement, de construction d'équipements, d'infrastructures et/ou de bâtiments, de gestion de patrimoine. Cette société a été dénommée Cap Métropole. Créée le 27 février 2012, la Commune de La Talaudière en est actionnaire. Son capital social est de 716000 € et nous détenons 15 actions à 1000 € ce qui représente 2,09 % du capital. Chaque année, le rapport de gestion et les états financiers de la SPL CAP MÉTROPOLE sont présentés au Conseil Municipal de chaque commune actionnaire, il est par ailleurs consultable en Mairie.
Porté à la connaissance des élus talaudiérois, qui prennent acte à la majorité des voix avec 23 votes pour et 5 abstentions.

Lundi 16 novembre 2020

Fourrière animale - Convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) :
Les Communes sont tenues de disposer d'une fourrière municipale apte à accueillir et à garder les animaux «trouvés errants ou en état de divagation». Depuis 2007, nous conventionnons avec le refuge de la SPA de Brignais dans le Rhône. Celui-ci est prêt à conventionner avec la commune pour l'année 2021. La SPA assurera la prise en charge des chiens en divagation sur la voie publique et de ceux qui seront capturés par nos services. Elle prendra également en charge 15 chats sous le régime de la fourrière.
En contrepartie, la Commune acquittera une redevance annuelle de 0,60 € par habitant. Au total, la Commune paiera 4116 €. Le Conseil municipal doit également choisir de remplir l'obligation de transport des animaux depuis La Talaudière, jusqu'au refuge, en recourant aux services de taxi animalier proposé par la société SAUV, soit un pack de 10 transports au prix de 1274 € TTC.
Les élus autorisent Madame le Maire à signer les conventions bipartites à l'unanimité.

Construction d'une nouvelle école - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre :
Par délibération du 16 décembre 2019, le Conseil municipal a autorisé le lancement du concours de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de la future école Victor Hugo. Par délibération du 17 février 2020, le Conseil municipal a approuvé le programme.
À la suite des avis et du classement effectué par le jury le 16 octobre 2020, le pouvoir adjudicateur a désigné le groupement Gallet Architectes, Atelier des Vergers, Arborescence, May, Economia, Écho Acoustique et Studis Ingenierie, lauréat du concours.
Il a engagé une procédure de négociation avec le groupement en vue de conclure un marché de maîtrise d'œuvre selon une enveloppe prévisionnelle de travaux de 3400000 € HT.
Après examen du dossier, le Conseil municipal décide à la majorité des votes (23 votes favorables et 6 abstentions), d'autoriser Madame le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, à solliciter toutes les autorisations et à signer tous les actes et documents de toute nature, nécessaires à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle école.

Le compte-rendu des Conseils municipaux publié sur ces pages n'a pas vocation à être exhaustif.
Il reprend les principales délibérations débattues et soumises au vote.
Pour prendre connaissance de l'intégralité des débats, suivez le(s) QR code(s) de chaque conseil. Vous pouvez aussi consulter le compte-rendu de chaque Conseil municipal porté à l'affichage public à l'extérieur de la Mairie.

Hommage à Pascal Garrido

Pascal est né le 5 avril 1944. Son père, réfugié de la guerre civile, était militaire dans l'armée espagnole. À son arrivée en France il a été mineur. Pascal avait 14 ans lorsque son père est décédé.

Sa mère a élevé ses quatre enfants, seule. Pascal était le cadet, il avait deux frères et une jeune sœur avec laquelle il avait 9 ans d'écart.
Il est allé à l'école Michelet à La Talaudière, il se plaisait à dire c'est mon école !
Il a poursuivi ses études au Collège des Frères Chappe et ensuite au Lycée du Portail Rouge.
Il a intégré la Faculté de droit à Lyon et a réussi le concours des Impôts.

Sportif, il a joué au tennis de table, a fait de la course à pied et a toujours été un passionné de foot.
Pascal s'est engagé très rapidement puisqu'il a été militant et responsable national du SNUI, Syndicat National Unifié des Impôts.

En 1983, il a été approché par Pierre Damon pour faire partie de la liste d'Union pour une Gestion Démocratique et Sociale et a été élu conseiller municipal. En 1989, il a été Adjoint aux sports et bien entendu très impliqué dans toutes les manifestations sur la commune.
Il a alors suivi chaque jour la construction de la salle Omnisport avec tous les aléas qui sont apparus. Entre 1989 et 1996, il a été Président du Comité des Fêtes.

Aux élections de 1995 *(photos de gauche et ci-dessus)*, Maurice Hugon a été élu Maire, Pascal était premier adjoint, Maurice ayant démissionné en 1996, Pascal lui a succédé.

Ces années ont vu la création de Saint-Étienne Métropole à laquelle il a participé activement, convaincu que l'avenir de notre territoire était complètement lié à l'intercommunalité dont il était un fervent défenseur. Il a été vice-président aux déchets et au développement durable sous les mandats de Michel Thiolière.

En 2008, il a été président de l'agence d'urbanisme Épures, vice-président à ATMO Rhône Alpes, président du comité de rivières Furan, vice-président à l'assainissement à SEM. Il a œuvré pour tous les sujets qui touchent l'environnement, son cheval de bataille. Bien sûr comme tout le monde le sait, sa principale lutte s'est portée sur le projet de l'A45; il s'y est farouchement opposé et il a eu raison. Il a eu la satisfaction de voir son combat aboutir.

À La Talaudière, il a œuvré pour l'avenir de la commune. Initiateur de nombreuses structures au service de la population, il laissera son empreinte autant dans le domaine sportif que culturel ou social.

Voici les réalisations sous les mandats de Pascal :
- Le Centre Culturel Communal Le SOU
- La Maison du Patrimoine et de la mesure
- Le Pôle jeunesse
- L'étang paysager et la Maison de la Nature
- La rénovation et agrandissement de la salle Jeanne d'Arc
- Le terrain de foot synthétique de la Vaure
- La construction du Pôle Festif
- La rénovation du Pôle sportif et l'installation de l'école de danse ainsi que les sièges du club de foot et du club de basket
- L'espace petite Enfance comprenant l'école maternelle Jean Plathey et le Jardin d'enfants
- La rénovation des courts de tennis et des vestiaires du stade Marcel Thinet
- La création du Ricochet, le Pôle social, avec l'épicerie solidaire et les logements d'urgence dans les locaux de l'ancienne caisse de secours minière
- La rénovation du CMS avec l'installation du Pôle Jeunesse
- Le lancement du projet de reconstruction du Centre Social
- La rénovation des façades de la Mairie

Pascal Garrido a toujours voulu que La Talaudière soit reconnue comme une commune dynamique où on a envie d'habiter et de vivre. Le cadre de vie et le fleurissement étaient ses priorités. Il a réussi à faire envie !

Le 3 septembre, Pascal nous a quittés. Nous n'avons pas pu lui dire au revoir et le remercier pour tout ce qu'il nous a apporté et donné, mais ce n'est que partie remise.

À titre personnel, je te remercie pour la confiance que tu m'as accordée et tout ce que tu m'as appris. Ton départ laisse un vide béant. Nous poursuivrons la voie que tu nous as ouverte dans les valeurs qui étaient les tiennes et qui sont également les nôtres.

Merci Pascal, nous ne t'oublierons pas.

Ramona Gonzalez Grail - *Maire de La Talaudière*
Conseil municipal du 28 septembre 2020

Ne nous appelez plus déparmentales

Le passage de Saint-Étienne Métropole du statut de communauté urbaine au statut de métropole modifie son champ de compétences. Depuis le 1er juillet, l'ensemble des routes départementales situées sur le territoire de Saint-Étienne Métropole n'est plus de la compétence du département. La compétence voirie de la Métropole inclut désormais ces voies. Cela représente près de 570 kilomètres de routes.

Pour notre commune cela concerne donc deux voies importantes à savoir les départementales D1498 qui traverse la commune de Pont Bayard à Sorbiers et la D3 entre les Cottages de Longiron et Pont Bayard puis le tronçon entre la rue des Anciens Combattants et la rue de la République jusqu'à Sorbiers qui sont désormais des routes métropolitaines.

À La Talaudière, l'intégralité des voiries est donc désormais de la compétence de la métropole, à l'exclusion bien entendu des voies privées.

Transition Énergétique

Les actions menées et celles envisagées

Éclairage public

L'arrivée des luminaires LED a été une vraie révolution dans le domaine de l'éclairage (intérieur comme extérieur). Les ampoules LED sont, à la fois, beaucoup plus économes en consommations électriques et elles sont, aussi, plus fiables dans la durée.

Depuis plusieurs années, la commune de La Talaudière investit régulièrement sur cet éclairage «écologique». Aujourd'hui 40 % du parc de luminaires a été renouvelé. D'autres actions sont également menées, notamment l'extinction de l'éclairage des bâtiments en cœur de nuit et aussi la mise en place de modulation de l'éclairage sur les installations les plus récentes.
L'ensemble de ces actions sont payantes. Entre 2007 et 2019 la consommation électrique annuelle de l'éclairage public de la commune a diminué de 32 % et les coûts de maintenance (remplacement d'ampoules) ont, eux aussi, décru.

Ces efforts de diminution de notre impact énergétique seront, bien sûr, poursuivis dans les prochaines années.

Bâtiments communaux

Là aussi la commune investit pour diminuer la consommation énergétique des bâtiments.
Des audits sont effectués sur les bâtiments les plus «consommateurs».
Les solutions adoptées sont variables.

À titre d'exemple, la veille chaudière gaz de la salle des sports a été remplacée par une chaudière à condensation de dernière génération avec, à la clé, une baisse de consommation de gaz de 34 %.

Autre exemple, sur l'école Michelet et sur la salle «du sou» des systèmes de «télégestion» performants ont été mise en place, avec, là aussi, une baisse de consommation de gaz de 32 %.

Concernant le développement des énergies durables, en collaboration avec Saint-Étienne Métropole, nous étudions la mise en place de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments existants. Pour les projets neufs, la solarisation des toits sera une priorité.

Électrification de la flotte de véhicule de la commune

La commune envisage de convertir progressivement sa flotte de véhicules à l'énergie électrique.

Pour ce faire, une étude est en cours. Le résultat de cette étude permettra de définir les véhicules à remplacer en priorité.

Création possible d'un Réseau de chaleur

Une étude préliminaire est en cours avec Saint-Étienne Métropole pour une éventuelle création d'un réseau de chaleur renouvelable avec une majorité d'énergie bois.

Florilège de travaux

Enfouissement des réseaux

Au cours de l'automne, un chantier important d'enfouissement des réseaux secs, c'est-à-dire électricité, téléphone et éclairage public, a été réalisé rue Joliot Curie après que les réseaux d'assainissement et eau potable aient été réalisés il y a quelques mois.
Avec ce chantier se poursuit la dissimulation des réseaux aériens à la fois disgracieux et fragiles en cas de tempête et de chute de neige. L'effort mené en ce sens nous permet d'être à l'abri des coupures d'électricité et de téléphone lors d'évènements climatiques exceptionnels mais de plus en plus fréquents que nous connaissons.
Nous aurons bientôt dissimulé l'ensemble des réseaux aériens sur la partie urbanisée de la commune.

L'auvent des boules

Après de multiples péripéties, les travaux de construction de l'auvent des boules vont débuter. Quelques modifications ont été apportées pour répondre à toutes les normes de construction préconisées par le bureau de contrôle.
Le club pourra enfin organiser ses concours à partir du mois d'avril.

La démolition rue Danton

La vieille bâtisse en ruine, propriété de la commune, a été démolie et laissera place à un espace vert.

Florilège de travaux

Le hall d'accueil de la Mairie

Plus qu'une rénovation, il s'agit d'une transformation de l'accueil de la Mairie.
Le bureau d'état civil a laissé la place au back-office de l'accueil.
L'ancien local de la reprographie a été rénové et accueille maintenant l'État Civil.
La Police Municipale a intégré l'ancienne salle des mariages et a laissé la place à la salle d'attente et au bureau du CCAS.

Et enfin l'accueil, après près de quatre mois de travaux, a ouvert ses portes avec un mobilier nouveau. Les matériaux utilisés sont innovants, le plafond est agrémenté de dalles en fibre de bois, le sol est en bambou, le mobilier d'accueil est en Corian, matériau composite constitué pour 2/3 de charges minérales et 1/3 de résine.
Prochainement un écran sera installé sur le kiosque pour vous permettre de regarder des vidéos présentant les atouts de notre commune.
Sous le porche d'entrée, une table numérique vous permettra de vous connecter et prendre connaissance des documents municipaux. Vous pourrez également télécharger les documents dont vous avez besoin.
Après l'extérieur, c'est l'intérieur de la Mairie qui a retrouvé une deuxième jeunesse pour mieux vous accueillir.

L'ancienne piscine : le futur projet

Après le remblayage des bassins de la piscine, un espace vert va être créé par nos services techniques. Vous pourrez apprécier les tables et bancs si vous souhaitez pique-niquer, des arbres apporteront l'ombre indispensable aux jours ensoleillés les plus chauds de l'été, les enfants pourront jouer sur l'herbe et des brumisateurs vous humidifieront et vous apporteront un peu de fraicheur.

La Talaudière en chiffres

Il y a des chiffres qui en disent long sur le profil et les besoins d'une commune.

Des chiffres qu'une équipe municipale ne peut ignorer lors de chaque prise de décision et dans l'élaboration de chaque projet.

Ces chiffres, chaque habitant d'une commune est en droit et même en devoir de les connaître.

Ils impactent imperceptiblement ou parfois bien plus sensiblement le quotidien de chacun d'entre nous. Ce sont eux, entre autres, qui peuvent déterminer la création d'une école, l'aménagement d'un lotissement, l'extension d'un cimetière ou la révision d'un plan local d'urbanisme…

Nous vous proposons aujourd'hui de vous approprier La Talaudière sous un angle numérique. Peut-être connaissez-vous déjà ces données, mais peut-être allons-nous aussi vous faire découvrir des réalités quantitatives et qualitatives de notre population locale…

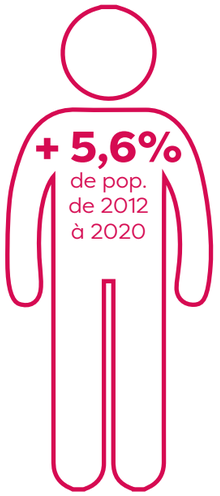

La population

6860 talaudiérois au 1er janvier 2020 contre 6496 en 2012 soit une hausse de 5,6 % en 8 ans

En 2018, la commune a accueilli 61 bébés alors que 131 talaudiérois y sont décédés.

945 familles avec enfants vivent à La Talaudière soit 33 % des ménages. Parmi les 65 % de talaudiérois âgés de moins de 60 ans, 1298 habitants ont moins de 18 ans.

2090 retraités résident dans notre ville et 275 personnes de plus de 80 ans y vivent seules.

Le logement et le cadre de vie

La Talaudière compte 3051 logements dont 824 ont été construits avant 1970.
57 % des talaudiérois sont propriétaires de leur logement.

Chaque logement compte en moyenne un foyer de 2,2 personnes
Les logements talaudiérois comptent très majoritairement (63 %) 4 ou 5 pièces.

La commune est composée de 452 hectares de bâtis (immeubles, maisons individuelles, terrains et bâtiments industriels), de 300 hectares et de 16 hectares de forêts et milieux humides et semi-naturels.

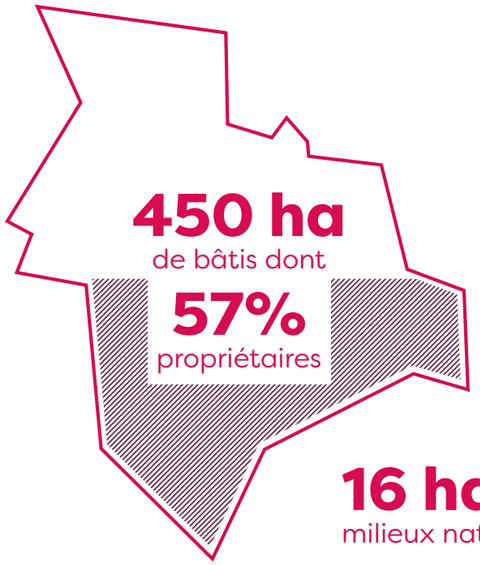

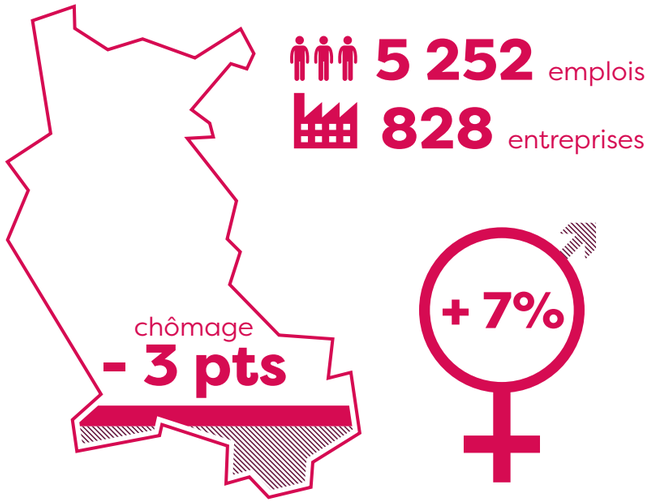

L'emploi et la vie économique

Le taux de chômage des 15-64 ans est en moyenne de 10 % sur notre commune. Il est inférieur de 3 points à celui du département.

Le territoire communal compte 5252 emplois pour 828 entreprises et autoentreprises.

Le taux d'activité des femmes talaudiéroises s'élève à 72 %. Il est supérieur à celui des hommes (65 %).

Le niveau d'études

Le nombre d'habitants de 15 ans ou plus ayant un diplôme inférieur au Bac diminue fortement en 10 ans, il est de 60 % en 2019 alors qu'il était à plus de 67 %.

24 % des plus de 15 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui représente 1294 habitants.

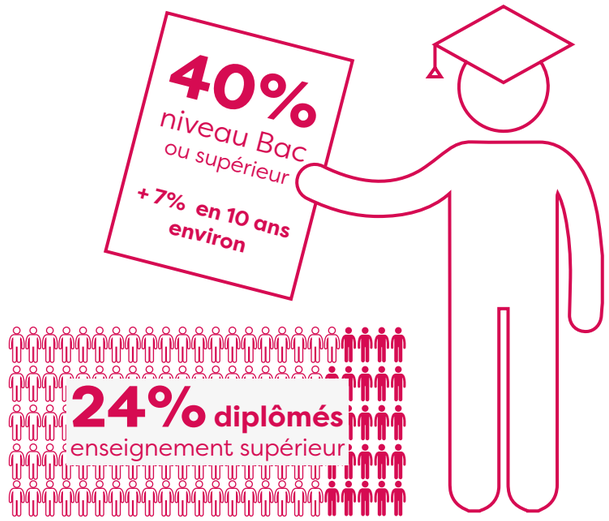

Le niveau de vie

Le revenu annuel moyen des talaudiérois est de 27006 € soit 3000 € de plus que celui des Ligériens.

104 millions d'euros, c'est le revenu cumulé de la population pour La Talaudière en 2018.
Cet indicateur de richesse globale peut se lire comme le PIB de la commune

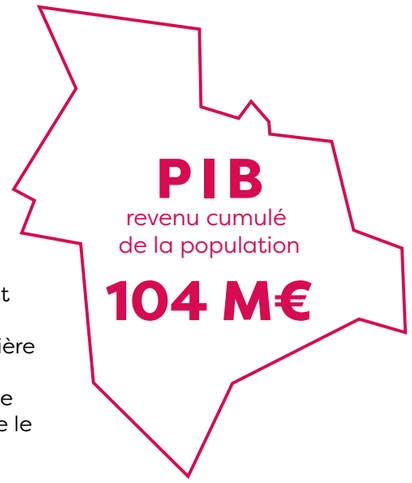

Source des données : ITHEA 2019/2020

Périscolaire et écoles

Restauration scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2020, les enfants qui mangent à la cantine ont retrouvé avec plaisir les repas de la cuisine centrale API Restauration.

Le marché conclu avec le prestataire prévoit que les menus comprennent une composante bio, une composante régionale et une composante «fait maison».

Chaque semaine, les enfants bénéficient de trois repas à base de viande ou de poisson, et d'un repas végétarien (protéine végétale ou œuf).
Les plats sont livrés dans des gastronomes en inox afin de limiter l'impact sur l'environnement.
En début d'année, les enfants ont eu droit à un jus de fruits de bienvenue et une party crêpes très appréciés !

Au sein de chaque cantine, les équipes d'encadrement accompagnent les enfants dans l'acquisition de l'autonomie. Ainsi en fonction des âges, ils participent aux différentes tâches du repas : aller chercher de l'eau, débarrasser son couvert, faire le tri des déchets du repas, ranger son bavoir, nettoyer la table, remettre le couvert, etc.

Les équipes veillent également à ce que chaque enfant goûte les plats, ce qui n'est pas toujours facile ! Et incite les enfants à manger pour avoir des forces et limiter le gaspillage alimentaire. Les déchets compostables des cantines sont récupérés par la coopérative Compost'Ond, basée au Chambon Feugerolles.

Accueil périscolaire

Fin août 2020, les équipes périscolaires se sont réunies pour travailler ensemble autour du projet pédagogique des accueils. Ils ont ainsi réfléchi aux objectifs de ces différents temps de la journée, aux activités à mettre en place en fonction du rythme de l'enfant et à leur rôle d'animateur.

Les premières semaines de septembre ont été consacrées à l'élaboration des règles de vie avec les enfants : échanges autour des règles et réalisation d'affiches pour s'en rappeler au quotidien.

Les équipes préparent des plannings d'activités chaque semaine pour le temps de midi et le temps du soir. Le temps du matin étant plutôt consacré à une mise en route au rythme de chaque enfant.

Les enfants participent donc à des activités manuelles, jeux sportifs, lecture et/ou temps calme pour faire ses devoirs en fin de journée et des grands jeux sur les temps de midi.

Du côté des petits

Depuis le début de l'année, les petits de l'école maternelle se sont transformés en moussaillons pour aider le capitaine Barbe Bleue à récupérer son trésor volé par le capitaine Crochet, puis ils ont passé les épreuves de la citrouille, du bowling de momies, du parcours de balai volant et de la leçon de magie pour devenir de vrais petits sorciers !
Ils ont également préparé de la compote avec les fruits non mangés à la cantine pour ne pas gaspiller.

Du côté des plus grands

À l'école Michelet, les enfants ont aidé le capitaine Barbe noire en répondant à des questions pour obtenir le trésor puis ils se sont défoulés dans un défi sportif haut en couleur !

En octobre, ils ont profité des feuilles tombées par terre pour faire du Land Art.
À l'école Victor Hugo, les enfants se sont mesurés aux épreuves de Fort Boyard et, les grands du périscolaire ont préparé un grand jeu pour les plus petits : la maison hantée. Dans l'obscurité avec un décor et des déguisements terrifiants, ils leur ont donné la chair de poule !

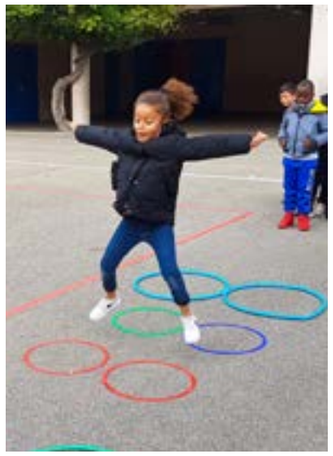

En novembre, les enfants de Victor Hugo et Michelet sont tous revenus masqués mais ce n'était pas un grand jeu cette fois ! Nous pouvons les féliciter pour leur capacité d'adaptation !

S'abonner

Cette année 2020 – 2021 lance la reconduction du projet numérique *Family Connection*.
Les animateurs ont consacré plusieurs animations à la fabrication d'objets numériques : horloge numérique, projecteur pour téléphone, détecteur de mensonges… L'objectif étant d'initier les jeunes à l'utilisation de nouveaux outils, de composants électroniques, carte Arduino et fer à souder.

Un groupe de 7 jeunes s'est rendu au Fablab openfactory dans le quartier de la manufacture afin de monter et découvrir comment utiliser une imprimante 3D qu'ils ont ensuite pu rapporter au pôle jeunesse.
L'objectif est maintenant que ces jeunes puissent transmettre leurs connaissances au public afin que d'autres puissent utiliser l'imprimante 3D aujourd'hui en accès libre au Pôle Jeunesse. Alors, n'hésitez pas à passer nous voir pour vous initier.

Mais les vacances, ce sont aussi nos habituels ateliers cuisine ou tout le monde met la main à la pâte, des soirées thématiques Halloween et des sorties toujours très appréciées…

S'abonner

Le PIJ à côté de chez vous ou chez vous

Le PIJ est un service de proximité pour les jeunes talaudiérois entre 16 et 30 ans. Depuis 2006, Le PIJ accueille gratuitement et anonymement tous les jeunes en recherche d'informations. Cette année, il a comptabilisé plus de 400 visites sur des thématiques aussi diverses que la scolarité, la formation, l'emploi, le logement ou le numérique. De nombreux jeunes ont également pu profiter des dispositifs jeunesse proposés par la municipalité (chantiers jeunes, emplois d'été, accompagnement de projets, proposition de stages et formation…).

Un véritable engouement pour le BAFA

Malgré le contexte, les jeunes n'ont pas renoncé à se former et à s'engager. Faris, Adeline *(photo de gauche)* et Soléane ont bénéficié de la bourse BAFA et intégré la formation générale, proposée par l'Association pour la Formation des Cadres de l'Animation (AFOCAL), qui s'est déroulée en octobre et décembre 2020 à la MFR de Saint-Chamond.
Manolia et Mohamed ont quant à eux découvert l'animation au Pôle Jeunesse pendant les vacances, avant de s'inscrire eux aussi en formation BAFA. La relève est là et les candidatures déjà prêtes !

Stage photo et Centre pénitencier

Le stage photo proposé aux jeunes talaudiérois s'est déroulé dans le cadre de la réhabilitation du centre pénitencier de La Talaudière.
Les jeunes ont pu participer à la réalisation d'une bâche grand-format destinée à habiller un pare-vue qui sera édifié près de l'enceinte de la maison d'arrêt. Un stage en 3 temps pour découvrir le métier de photographe :

- Échange avec le photographe et initiation à la prise de vue dans la ville de Saint-Étienne
- Sélection des photos destinées à couvrir la bâche et travail de post-production sur Photoshop, en studio, à Lyon.
- Visite de l'entreprise d'impression numérique.

Un vidéo reportage sera prochainement présenté sur ce stage.

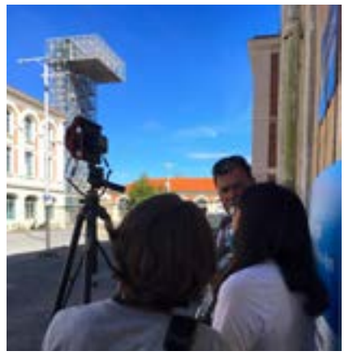

Le PIJ est désormais plus que jamais disponible et joignable sur les réseaux sociaux : Facebook, Messenger, Instagram et au 06 84 75 35 25 pour vous écouter, vous conseiller et vous soutenir même à la maison.

L'Histoire du Lien Municipal

Depuis sa création, le Lien représente un document d'informations et de communication essentiel entre la population et la municipalité. Si depuis plusieurs années, il est distribué 3 fois par an, cela n'a pas toujours été le cas.

Les deux premières parutions ont eu lieu en 1971, en juin puis en décembre.
Les parutions suivantes n'ont pas été forcément régulières, sous l'intitulé «Informations municipales» et préfacées par Marcel Thinet.

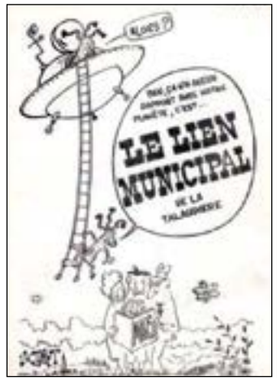

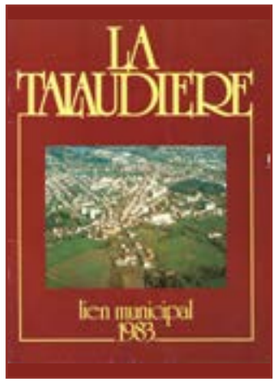

Lors du changement de municipalité en mars 1977, Pierre Damon modifie le nom qui devient «Lien municipal». Il paraît en décembre 1977.

En juin 1979, la Une du Lien municipal titre «Halte à l'autoroute A45», révélant toutes les nuisances que ce projet pouvait engendrer. Le combat est déjà lancé. Dans le dernier lien de septembre 2020, un article fait part de l'abandon du projet de l'A45. La bataille est gagnée, la boucle est bouclée.

En 1985, le Lien devient plus attrayant et plus coloré.

Pascal Garrido devient Maire de la Talaudière en 1996. Le magazine est édité 3 fois par an.

Année après année, au fil des magazines municipaux, les talaudiérois et talaudiéroises ont pu suivre les évolutions de la commune et l'amélioration de leur cadre de vie.

Un caricaturiste local...

Dans les années 80, la couverture du Lien est souvent illustrée par le dessinateur et caricaturiste stéphanois Schmidt.

Né à Saint-Etienne, il a réalisé environs 12 000 dessins (humour, jeux graphiques et de lettres, illustrations, bd, cartes postales, publicité...) et a collaboré a plus de 200 journaux et magazines français et étrangers dont «Spirou», «Schtroumpf», «Le hérisson», «Almanach Vermot», «Femme Actuelle» et bien d'autres. Il a été Prix Bellus en 1969.

"Le Lien" nouvelle version, c'est :

une nouvelle charte graphique plus aérée et modernisée;
une nouvelle approche éditoriale associant l'indispensable format papier aux évolutions technologiques d'internet. Ainsi, beaucoup d'articles intègrent un Flash-code qui vous permet d'accéder en quelques secondes à leur prolongement sur les pages de notre site www.mairie-la-talaudiere.fr
l'information sur les temps forts des dernières semaines écoulées, mais aussi la communication sur tout ce qui rythmera la vie communale dans les semaines à venir; de nouvelles rubriques et un format plus illustré donnant autant à voir qu'à savoir..

C'est ainsi que nous avons imaginé cette nouvelle formule du "Lien" qui reste toutefois résolument destiné à l'information des Talaudiérois sur les sujets qui les concernent directement au quotidien : la vie sociale, culturelle, sportive et administrative de leur commune.

Et lorsque vous aurez terminé la lecture de ce numéro du nouveau "Lien", et qu'au fil des pages vous aurez découvert ses nouveaux contenus, n'hésitez pas à nous faire part de votre avis, c'est ainsi que votre magazine pourra toujours plus répondre à vos attentes et ainsi évoluer avec vous !

uivez les pictos !

r vous accompagner dans votre lecture, nous avons mis en place pictogrammes. Ils peuvent souligner une zone particulière (un rappel raire d'ouverture ou d'adresse avec un pictogramme en forme de ntre ou de courrier par exemple), faire référence à un lien internet ou ore attirer votre attention sur une nouveauté. C'est le cas pour ce ogramme présenté ci-contre : tout au long de cette nouvelle édition, uez l'étoile pour noter les changements spécifiques !

+ d'interactivité

Flash-code/QR code, explications

Le QR Code est un code-barre à 2 dimensions qui permet de stocker des informations numériques. Il peut-être déchiffré à partir d'un téléphone mobile équipé d'un appareil photo et du lecteur approprié (de nombreuses applications gratuites ou payantes sont disponibles sur chacune des plateformes dédiées Apple, Google, etc.) Chaque information bénéficiant d'une interactivité intéressante avec le web disposera d'un QR-Code, vous pourrez alors facilement et rapidement accéder à des informations complémentaires, formulaires en ligne, site partenaire dédié..

En 2014, après 43 ans de parution, le Lien municipal s'offre une cure de jouvence.

L'information de proximité est indispensable; depuis sa création, il s'est fixé pour mission d'accompagner chaque habitant de la Talaudière dans la découverte de sa commune, de ses commerces, de ses associations et des animations qui s'y déroulent.
Il permet aussi au lecteur de découvrir les projets communaux, les chantiers, etc.

Avec les progrès informatiques, le Lien propose une nouvelle version : La charte graphique est modernisée; une nouvelle approche éditoriale associe le papier et internet par l'intermédiaire d'un Flash-code; des pictogrammes sont mis en place pour attirer l'attention.

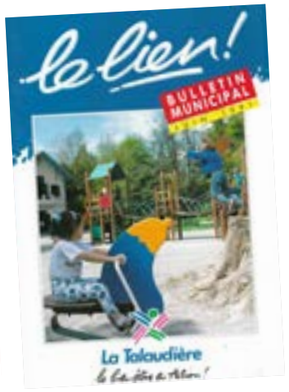

Le Lien reste résolument destiné à l'information des Talaudiérois sur les sujets qui les concernent directement au quotidien : Vie sociale, culturelle, sportive et administrative.

Les années à venir verront de nouvelles évolutions mais les talaudiérois continueront de lire, trois fois dans l'année, leur magazine municipal.

La Maison de la Nature

Des corridors écologiques à La Talaudière

Les corridors biologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité. Le secteur de La Talaudière se situe sur une Trame Verte et Bleue reliant le Parc Naturel Régional du Pilat et les Monts du Lyonnais. Ce corridor découle du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) et de sa mise en place par Saint-Étienne Métropole à une échelle plus fine sur notre territoire.

Dans un contexte de croissance urbaine et de développement des infrastructures, la préservation du patrimoine naturel ne peut se satisfaire de la seule protection de zones remarquables. Il faut permettre le déplacement des espèces entre les espaces naturels, pour l'accomplissement de leur cycle de vie et ainsi favoriser un brassage génétique des populations.

Sur notre commune, un premier secteur situé au sud du quartier de La Goutte, entre la rue de la Chazotte et la rue Jean Brossy, a fait l'objet d'une demande de subvention à la région pour sa préservation et sa re-naturalisation.
Des actions ont eu lieu comme la création de trois mares temporaires, dont une à but pédagogique.

D'autres actions sont en cours :
- La plantation d'une haie bocagère de 150 mètres en partenariat avec le Lycée de Montravel.
- L'acquisition foncière de terrains prochainement classés en zone naturelle.
- L'aménagement d'un espace de pique-nique et l'implantation d'une signalétique explicative.

D'autres actions suivront.

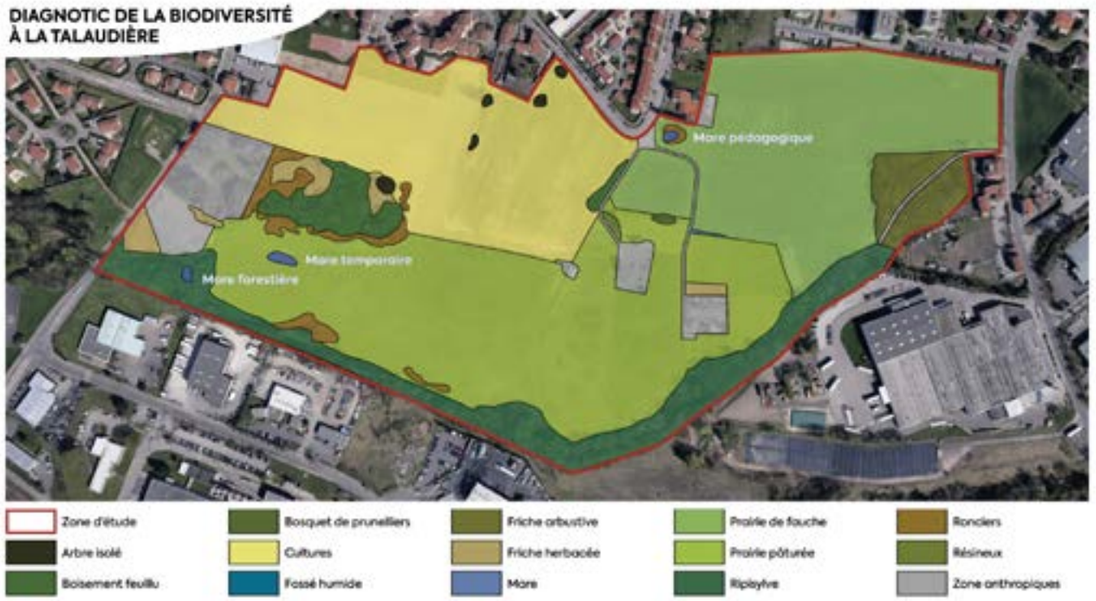

Sauvons les abeilles

Une autre action a été initiée au printemps 2020, en partenariat avec les jardiniers et un apiculteur, M. Mounier, trois ruchers ont été installés dans les jardins ouvriers de La Chazotte. C'est le Conseil Municipal des Enfants qui est à l'initiative de ce projet. L'idée était de développer l'action pédagogique déjà menée par les jardiniers auprès des classes élémentaires de la commune et de faire découvrir aux enfants les différents intérêts des abeilles pour l'homme. Malheureusement, deux actes de malveillance, en juillet et septembre, ont eu raison des trois essaims.
Sentinelle écologique, l'abeille est indispensable à l'équilibre des écosystèmes et au contraire de cette triste expérience sur le site de La Chazotte, elle mérite toute notre attention.
Cela nous laisse à penser que nous devons redoubler d'efforts pour éduquer et sensibiliser nos jeunes à aimer cette nature qui nous nourrit et nous soigne… Pour qu'une fois adultes ils la respectent.

On aime ce qui nous a émerveillés, et on protège ce que l'on aime.
Jacques-Yves Cousteau

Küssaberg

Triste année 2020 – Espoir pour 2021

Notre jumelage avec Küssaberg a été endeuillé par le décès de notre ami Bernhard Rossa, Président du comité allemand, décédé d'une longue maladie le 11 juillet 2020.

Un hommage lui a été rendu par le maire Manfred Weber lors de ses obsèques le 24 juillet en présence de deux représentants de notre comité.
Au cours des treize années de sa présidence, nous avons vivement apprécié son engagement sans réserve pour que vive et se développe notre jumelage, avec beaucoup d'humour, de sagesse et d'humilité.
En début d'année, il avait passé la main à Silvia Barabas, la nouvelle présidente lors d'une cérémonie d'adieux très émouvante. Elle nous rappelle l'importance qu'avait pour lui l'organisation des voyages partagés, des camps de jeunes et des expositions réciproques qu'il avait plaisir à organiser.
Mais ce qu'il aimait le plus c'était se rendre au marché le samedi matin et retrouver les talaudièrois qui l'ont connu et apprécié et se sentir ici comme chez lui.
Après une année 2020 sans rencontre possible, une première depuis la création de notre jumelage en 1995, les deux équipes espèrent pouvoir poursuivre l'œuvre commune en 2021 et consolider l'amitié qui réunit les membres actifs et les sympathisants de nos deux comités de jumelage.

Bernhard ROSSA, l'espoir mis dans la jeunesse

Bernhard Rossa, l'espoir mis dans la jeunesse (ici lors d'une rencontre à Küssaberg).

Somadougou

Si proche et si lointain

Somadougou a traversé ces derniers mois au fil des évènements du pays. La chute du Président malien, le gouvernement de transition, les exactions toujours présentes même si leur nombre a diminué. Le climat d'insécurité reste permanent, les villages les plus exposés étant ceux les plus proches du Bani.

Alors que chez nous le Coronavirus nous frappe durement, le Mali se bat avec les armes qui sont les siennes. À la date du 18 novembre 2020, on notait 3980 cas et 141 morts. Le pays est classé en zone rouge avec des mesures identiques aux nôtres : couvre-feu, gestes barrière, rassemblements interdits.

On a observé une recrudescence de paludisme lié en particulier à l'absence de campagne de prévention, au manque de moustiquaires, à l'humidité.
Nous avons soutenu sur notre secteur les actions de préventions par l'achat de fontaines à eau pour le lavage des mains, de gel, de masques, de savon pour les écoles et les lieux publics. Une formation est aussi prévue dans les écoles.
Nous avons obtenu une subvention conséquente du Ministère des Affaires Étrangères pour nous aider à mettre en œuvre les actions du plan biennal :
- Mise en place d'une banque de céréales.
- Soutien à l'agriculture : jardin de Karamani.
- Quai d'embarquement.
- Marché de Somadougou.
- Prévention Covid.
- Amélioration de l'alimentation en eau : sur Mandio et Dio.
- Formations.

Ainsi qu'une aide au soutien scolaire et la prise en charge d'Olivier notre coordonnateur.
Nous devons aussi envisager les demandes urgentes comme par exemple un soutien pour garantir les futures semences.
Pour terminer, je vous souhaite, au nom du Comité de Jumelage, une année 2021 plus douce, avec l'espoir que nous puissions redonner du sens à notre avenir à la lumière de ce fléau qui nous a éprouvés lourdement et qui a bousculé nos certitudes.
Nous serons plus que jamais présents aux côtés des jumeaux de Somadougou qui traversent la même épreuve que nous et qui se battent au quotidien, non seulement pour vivre mais aussi pour survivre.

La Ribambelle

Les assistantes maternelles à l'heure de la COVID-19

Voilà plusieurs mois maintenant que le monde vit au rythme du coronavirus et que les professionnels ont vu leurs conditions d'exercice évoluer. Au printemps, pendant la période du confinement, si certaines assistantes maternelles ont cessé leur activité, nombre d'entre elles ont continué d'accueillir les enfants des personnels prioritaires. Cela a engendré de nombreuses contraintes en matière de nettoyage et désinfection du logement et jouets. La charge mentale a été importante pour elles qui travaillent à domicile, leur isolement n'a fait que s'accroître et leurs questions n'ont pas toujours obtenu de réponse. Malgré tout, elles ont trouvé des ressources

pour tenir bon et participer à leur niveau à l'effort national. Les médias ont hélas, rarement eu un mot de reconnaissance pour les assistantes maternelles alors, qu'elles soient remerciées ici pour leur investissement auprès des enfants et de leur famille.

Les semaines qui passent depuis ne sont pas plus sereines mais elles sont toujours là, bienveillantes, dans l'intérêt des enfants. Fin septembre, les temps collectifs du relais ont repris en appliquant les consignes sanitaires pour la sécurité de tous, petits et grands. Un petit retour à une vie «sociale» faute de pouvoir revenir à une vie «normale» avant de longs mois encore...

Centre socio-culturel l'Horizon

L'accompagnement à la scolarité

Cet accompagnement existe depuis plusieurs années pour les collégiens et a été mis en place la saison 2018-2019 pour les enfants de l'école primaire. Pour les primaires ce temps a lieu les mercredis de 10 h à 11 h 30 et pour les collégiens les jeudis de 16 h à 18 h.

La première préoccupation des jeunes est bien de réaliser avec l'aide d'un bénévole le travail scolaire demandé par les enseignants.
Cela permet ensuite de revenir sur des notions mal acquises ou des aides sur l'organisation matérielle.
Les parents sont aussi partie prenante de cet accompagnement, chaque famille qui inscrit son enfant est reçue par le référent famille du Centre Socio-Culturel.
De plus lors de la dernière séance qui précède les vacances, les parents sont invités, pour échanger avec les bénévoles.
Cet accompagnement est basé sur un partenariat avec le Collège Pierre et Marie Curie et certaines écoles, ceci à la fois pour la communication et pour le suivi.
Au-delà d'une aide à la scolarité, d'autres actions peuvent avoir lieu comme des temps de jeux, d'accompagnement aux spectacles.

Harmonie de la Chazotte

Vivement la fin de la COVID

Depuis le mois de mai et le déconfinement progressif, les musiciens ont eu peu d'activités; une répétition en plein air, fin juin, au théâtre de verdure devant le Centre Musical.

En septembre, avec des protocoles allégés, nous avons pu organiser deux conseils d'administration en présentiel et nous étions ravis d'être réunis pour discuter l'ordre du jour.

Nous remercions la municipalité qui a mis le Pôle festif à notre disposition pour deux répétitions spéciales nous permettant de disposer de 4 m² par musiciens avec port du masque permanent, sauf pour les musiciens assis au pupitre pour jouer !
Deux autres répétitions ont eu lieu en octobre, avec uniquement les plus jeunes de l'Harmonie, mais ils ont beaucoup apprécié cette initiative !

Début octobre, un dimanche de convivialité ! Geo Sauvignet a organisé une randonnée sur le thème du passé minier de la Chazotte. Les musiciens ont découvert tous les sites des puits de mine et des vestiges des infrastructures sur les trois communes avec les commentaires détaillés et vivants de notre guide du jour. Bravo et merci Geo !

De nouveau le confinement et l'impossibilité de se retrouver pour jouer ensemble. Mais pour gérer l'association, les membres du conseil d'administration ont repris les réunions en visioconférence et lors du dernier conseil, nous avons décidé, la mort dans l'âme, d'annuler les trois concerts prévus en décembre ainsi que l'animation de la messe de Sainte Cécile avec la maîtrise du collège Saint Paul. Une décision exceptionnelle, pour un rendez-vous traditionnel vieux de 155 ans !

À tous, Bonne Année, bien sûr musicale, et surtout Bonne Santé !

Nous contacter :
06 60 37 76 61 - http://harmoniedelachazotte.free.fr

La Talaudière Esprit village

L'association la Talaudière Esprit village s'est mobilisée et certains de ses adhérents se sont mis au service des commerçants qui le souhaitaient pour une assistance sur les moyens de communication pendant cette période covid 19.

L'association a également ouvert une page Facebook afin d'informer et soutenir les commerçants et partager leurs actions. Une pétition de soutien pour l'ouverture de tous les commerces a été Signé par plus de 200 personnes majoritairement résidentes de la Talaudière. L'association a également mené une action auprès de St Étienne métropole concernant les odeurs. Nous vous souhaitons une excellente année 2021.

À Tout Chœur

La chorale s'adapte à la crise sanitaire

Nous sommes dans une situation très particulière depuis le mois de mars 2020.
Toutes les répétitions, tous les concerts tous les projets ont dû être annulés :

- avec la chorale de Saint-Just-Saint-Rambert pour l'association «Un toit, c'est tout»
- Saint-Christo pour l'association ARSLA
- pour LACIM avec les élèves des écoles rue Victor Hugo et Michelet,
- et nos propres concerts de fin d'année.

Ce fut une période difficile; outre le fait que l'amitié et l'ambiance amicale de nos rencontres nous manquaient, il y avait l'incertitude pour la santé de chacun de nous, de nos familles, de nos amis.

C'est pourquoi il était très important que nos activités reprennent au mois de septembre.

Les répétitions ont pu donc se dérouler avec un protocole sanitaire très strict : par petits groupes, en respectant la distanciation et les gestes barrière; puis le samedi de travail à l'Hermitage où les choristes ont pu se retrouver tous ensemble en respectant les conditions sanitaires.
Quelle joie de pouvoir chanter en chœur !

Malheureusement, toutes activités durent cesser à partir du mois d'octobre. Dès lors, Yvan Brassac nous demanda tous les jeudis à 20 h de nous retrouver virtuellement pour travailler nos différents morceaux avec force de détails et d'encouragements.

Une réunion de bureau puis un CA en visioconférence validèrent la décision d'annuler les concerts de Noël.

Cap Musique

La musique a eu raison du confinement

Cap musique a dû fermer ses portes au mois d'octobre 2020... L'école de musique a continué à créer du lien avec ses adhérents et son équipe pédagogique en proposant des cours par visios à distance, en équipant informatiquement ses locaux et en créant des supports informatiques de suivi.
Elle a continué ses projets, avec une célèbre marque de jus de fruits 100% naturels et sa campagne les grands petits pas, qui a permis de récolter des fonds pour faire monter sur scène la chorale inclusive «à claire voix» dirigée par Pauline Jodar sur l'initiative d'Alexia, Anne-Lyse, Élise, Elouan, Jonathan, Nathan, Simon les jeunes de l'atelier Cours Arrangement et Projet personnel (CAP).

L'école de musique a également été retenue par les éditions Pierre Lafitan pour tester l'application Chorus play qui permet aux élèves d'avoir accès à des partitions à distance gratuites et de les jouer avec accompagnement...

Enfin une partie de l'équipe pédagogique est engagée sur l'année 2020-2021 dans un projet, financé par la région, intitulé *école connectée* à l'initiative de l'école de musique de Solaure, projet un peu accéléré par la situation sanitaire, qui nous permet de construire ou d'utiliser des supports en ligne et de travailler en équipe à distance avec nos élèves sur des projets que nous ne manquerons pas de vous présenter...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations
cap.musique@orange.fr
www.cap-musique.fr
@capmusique

Sorbiers Saint-Jean Talaudière Handball

En 2020, le hand a misé sur le numérique

L'année 2020 est une année difficile pour beaucoup, et les associations sportives ne dérogent pas à la règle. Une fin de saison 2019/2020 précoce, un début de saison 2020/2021 chamboulé, mais le club de Sorbiers Saint-Jean Talaudière Handball ne perd pas espoir et essaye de maintenir le contact avec ses licenciés.
Lors de ce deuxième confinement, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin que le club soit au plus près de ses licenciés et que ces derniers puissent rester informés de toutes les nouveautés proposées.

Jusqu'à présent, le club communiquait par mail et par la page Facebook, mais pour toucher le plus de personnes possible, il ajoute aujourd'hui un site internet et une page Instagram. Plus aucune raison de louper l'actualité du club de handball !
Se tenir informé est une chose, mais s'occuper en est une autre, et pour ce faire le club a proposé un concours à ses licenciés : plusieurs défis au choix afin de permettre à tout le monde de participer et de rapporter un maximum de points à son équipe. L'équipe avec le plus de points se verra attribuer un lot à tous ses membres.

www.ssjt-handball.com
SorbiersSaintJeanTalaudiere
ssjt_handball_officiel

Tennis Club

Le tennis à la relance !

Le tennis club de La Talaudière a dû surmonter une année difficile à cause de l'épidémie.

L'équipe pédagogique en place depuis la saison passée a su s'adapter et trouver des solutions.
Elle a repris cette saison avec des idées nouvelles à mettre en place. Elle est dirigée par Thomas Lartigue *(à gauche sur la photo)*, notre moniteur principal, titulaire d'un Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport (DEJEPS). Par ailleurs, Gaëtan Godot *(à droite sur la photo)*, jeune homme formé chez nous, fait son service civique au sein du tennis club avec pour missions :

- Le développement de la cohésion sociale,
- Les animations intergénérationnelles,
- L'intégration et la socialisation des jeunes à travers la pratique du tennis.
- Le sport-santé : développement du fit tennis au sein du club.

Afin de minimiser les effets de cette crise sanitaire sur nos 198 licenciés, dont 100 enfants, dès que la pratique du tennis sera à nouveau possible, nous ferons des rattrapages de cours, stages, animations sportives, matchs...

Associations, votre article dans Le Lien ?

Quelques rappels et conseils afin de fournir un bon article :

- **Pas d'envoi par email** : la procédure se passe entièrement en ligne grâce à un formulaire spécifique.
- **C'est l'heure** : vous pouvez vous abonner afin de recevoir un rappel automatique au moment du dépôt d'article.
- **Dîtes CHEESE !** Une image de bonne qualité est indispensable pour rendre attractif votre article !
- **Pourquoi une jauge ?** Afin de garantir à chaque association, l'équité de publication dans nos pages, le formulaire est limité à un nombre prédéfini de caractères.

Plus d'infos :
s.communication@mairie-la-talaudiere.fr

PERMANENCES DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Ramona GONZALEZ-GRAIL - Maire	Sur rendez-vous
Daniel GRAMPFORT - 1er Adjoint (communication, culture, animation, associations culturelles)	Jeudi après-midi
Marie-Jeanne LAGNIET - Adjointe (action sociale, solidarité)	Mardi toute la journée
Pierre CHATEAUVIEUX - Adjoint (environnement, sport, associations sportives)	Lundi et vendredi matin
Jacqueline PERRICHON - Adjointe (petite enfance, enfance, vie scolaire, Conseil Municipal Enfants)	Jeudi matin
Damien LAMBERT - Adjoint (sécurité, services à la population, jumelages)	Vendredi après-midi
Nathalie CHAPUIS - Adjointe (commerce, marchés, vie économique, fêtes et cérémonies)	Lundi après-midi
Philippe GUYOT - Adjoint (urbanisme, bibliothèque)	Mardi matin
Marie-Christine PERSOL - Adjointe (cadre de vie, logement)	Mercredi après-midi
Gilles MORETON - Conseiller municipal délégué (jeunesse) / Dominique SOUTRENON - Conseiller municipal délégué (circulation, stationnement, déplacements finances) / René DIMIER - Conseiller municipal délégué (voirie, réseaux divers) / Suzanne DOMPS - Conseillère municipale déléguée (personnes âgées) / Jean-Paul BLANC - Conseiller municipal délégué (transition énergétique, éclairage public) / Dominique VAN HEE - Conseiller municipal délégué (patrimoine) / Marc ARGAUD - Conseiller municipal délégué (bâtiments communaux)	Sur Rendez-vous

Libre expression

Liste d'Union pour une Gestion démocratique Sociale et Environnemental

Depuis un an nous vivons avec la COVID-19. Malgré les difficultés que cette situation génère, nous poursuivons les projets pour notre commune et l'aide aux plus vulnérables.
En septembre, j'écrivais que j'espérais une opposition constructive. Jusqu'à présent, ce n'est pas le cas. En effet, lors des réunions, elle n'a jamais été force de proposition. Les élus de la liste minoritaire ont du mal à respecter les règles imposées par la situation. Ils s'invitent à chaque commémoration alors que la demande préfectorale est claire : seul le maire et quelques adjoints doivent assurer la cérémonie. Si tous nos conseillers municipaux respectent ces contraintes, l'opposition se présente comme victime, prétextant être exclue. Cela devient de la paranoïa.
Le rôle d'un élu n'est pas de se montrer à tout prix mais d'œuvrer pour sa commune ! C'est ce que nous faisons.

R. Gonzalez-Grail
La Talaudière ensemble aujourd'hui et demain

994 signes

L'Esprit Village

Depuis notre installation, en juin, nous participons à toutes les réunions auxquelles nous sommes conviés. Certaines instances nous sont inaccessibles par décision de la majorité. Il n'en demeure pas moins que l'opposition reste attachée à la transparence. Malgré nos interventions fréquentes, certains problèmes restent non traités : la sécurité (cambriolages, homejacking, vandalisme..) qualifiée non prioritaire et passée sous silence par la majorité alors qu'elle pourrait prétendre à des aides régionales. Les odeurs persistent et les solutions prises à ce sujet semblent inefficaces (pas d'avocat par exemple). Des décisions sont prises unilatéralement : le bassin de la piscine a été comblé, au grand désarroi des habitants, sur simple décision du Maire. La mairie nous a alloué un local situé place Gambetta (ancienne Mairie) mais le Maire ne nous permet pas de vous recevoir. Malgré le contexte difficile, nous souhaitons à tous une meilleure année.

Les élus de l'opposition

998 signes

En application de l'article L2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé à l'expression des élus du Conseil Municipal dans le magazine d'informations municipales. Conformément à la législation en vigueur et à l'objet même de ce magazine, ces tribunes libres portent exclusivement sur des sujets d'intérêt communal.

L'espace réservé est réparti à égalité entre le groupe «Liste d'Union pour une Gestion démocratique Sociale et Environnemental» et le groupe «La Talaudière l'Esprit Village». Il correspond à 1000 signes titre et espaces compris. Les signataires ne pourront faire mention que de leurs mandats et appartenance politique à l'exception de toute autre qualité.

L'AGENDA

JANVIER

du 7 au 29 janvier 2021
Exposition locale
• Groupe autonome de peinture
#peinture
La Vitrine EXPOSITION G

14 janvier - 20h30
Le syndrome du banc de touche
• Cie du Grand Chelem
#théâtre
Le Sou SPECTACLE

20/01/21 - 15h
La Mia Strada
• En Bonne Cie
#spectacle jeune public
Le Sou SPECTACLE

23/01/21 - 10h30
Cécile Leoen
#séance de contes
La Bibliothèque CONTES G

du 30/01/21 au 21/04/21
Maryline Perrot-Minot
#créations végétales
La Vitrine EXPOSITION G

30/01/21 - 20h30
Le Vent du Nord
#musique traditionelle québequoise
Le Sou SPECTACLE

FÉVRIER

03/02/21 - 14h30
Ateliers participatifs bande dessinée
La Bibliothèque ATELIER G

04/02/21 - 20h30
≈ [Presque égal à]
• Cie du bonhomme
#théâtre création
La Buire - L'Horme SPECTACLE

du 04/02/21 au 05/03/21
Johan Lagrange
#bande dessinée
La Vitrine EXPOSITION G

07/02/21 - 14h à 18h
A#musée-vous !
#jeux de société
La MPM ANIMATION G

19/02/21
Don du sang
Pôle festif G

27/02/21 - 10h30
Olivier Ponsot
#séance de contes
La Bibliothèque CONTES G

27/02/21 - 20h30
Hakanaï
• Adrien M. & Claire B.
#danse & arts numériques
Le Sou SPECTACLE

MARS

05/03/21 - 20h
Divin@media.com
• Cie Phorm
#danse / Hip-Hop
L'Échappé - Sorbiers
SPECTACLE

06/03/21 - 20h30
Les Filles aux mains jaunes
• Théâtre & Cie
#théâtre
Le Sou SPECTACLE

07/03/21 - 15h
Origami en folie
La MPM ATELIER G

10/03/21 - 14h30
Ateliers participatifs bande dessinée
La Bibliothèque ATELIER G

du 11/03/21 au 02/04/21
C. Fontana, F. Bouret & I. Pastourel
#céramique / luminaires / peinture
La Vitrine EXPOSITION G

du 16/03/21 au 10/04/21
Sojo & Johan Lagrange
#bande-dessinée
La Bibliothèque EXPOSITION G

20/03/21 - 10h30
Olivier Ponsot
#séance de contes
La Bibliothèque CONTES G

20/03/21 - 15 h 30
Défilé-Carnaval et Feu de joie
Départ du Pôle festif
ANIMATION G

AVRIL

03/04/21 - 20h30
Influences
• Cie Le Phalène
#magie mentale
Le Sou SPECTACLE

04/04/21 - 15h
Quand l'enfant devient silhouette !
#atelier en binôme adulte / enfant
La MPM ATELIER G

07/04/21 - 17h
Après l'hiver
• Théâtre l'Articule
#spectacle jeune public
Le Sou SPECTACLE

du 08/04/21 au 07/05/21
C. Subira et M-H. Chovet
#peinture
La Vitrine EXPOSITION G

du 22/04/21 au 17/07/21
Sylvie Blachon-Guichard
#origamis
La Vitrine EXPOSITION G

28/04/21 - 19h
La Marche des éléphants
• Cie Formigà Atomicà
#spectacle jeune public
L'Échappé - Sorbiers
SPECTACLE

MAI

02/05/21 - de 14h à 18h
L'histoire du Parc public
#jeu de piste
La MPM ANIMATION G

du 04/05/21 au 22/05/21
Les coulisses de Chez Moi
#décors du spectacle en Kaplas
La Bibliothèque EXPOSITION G

05/05/21 - 14h30
Ateliers participatifs bande dessinée
La Bibliothèque ATELIER G

9/05/21 - 9 h à 18 h
Marché aux fleurs
Parc municipal ANIMATION G

du 14/05/21 au 11/06/21
Centre Socio-Culturel
L'Horizon
#créations des adhérents
La Vitrine EXPOSITION G

15/05/21 - de 18h à 22h
Nuit Européenne des Musées • L'architecture dans tous ses états
La MPM EXPOSITION & ANIMATIONS G

19/05/21 - 15h
Chez Moi
• Cie la nébuleuse
#spectacle jeune public
Le Sou SPECTACLE

28/05/21 - 18 h
Relais pédestre des enfants
Étang paysager ANIMATION G

29/05/21
Dominique Garde - Talaudiéroise
#courses cyclistes
Terrain Marcel Thinet SPORT

29/05/21 - 20h30
Sanseverino
• Hommage solo à Béranger
#chanson française
Le Sou SPECTACLE

30/05/21 - 5 juin
Semaine Européenne du Développement Durable
La Maison de la Nature
ANIMATION G

**MPM : Maison du Patrimoine et de la Mesure - G Entrée gratuite, sous toutes réserves - Lieu de l'évènement*
L'organisation et la tenue de ces évènements sont soumises à l'incertitude du contexte sanitaire.
Merci de vous renseigner auprès du service concerné au préalable pour confirmation définitive.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.mairie-la-talaudiere.fr

Couffins talaudiérois

Juillet 2020
Romy JOLI
Oscar BILLON BASTE

Août 2020
Louis TERRASSE

Novembre 2020
Jed BEL HAJ MANSOUR

Mariages

Août 2020
Aubin BAIT // Heidi SERBER

Septembre 2020
Younès ZERHOUNI //Camille THIZY
Ludovic ROUSSEL // Roua AROUBI
Jean-Bapthiste CHATRIE // Nathalie FAURE
Eric TAILLANDIER //Patricia IMMS

Octobre 2020
Tanguy DEVESVRE //Clara PIGET

Novembre 2020
Morgan PETEUIL // Youra HA
(photo de gauche)

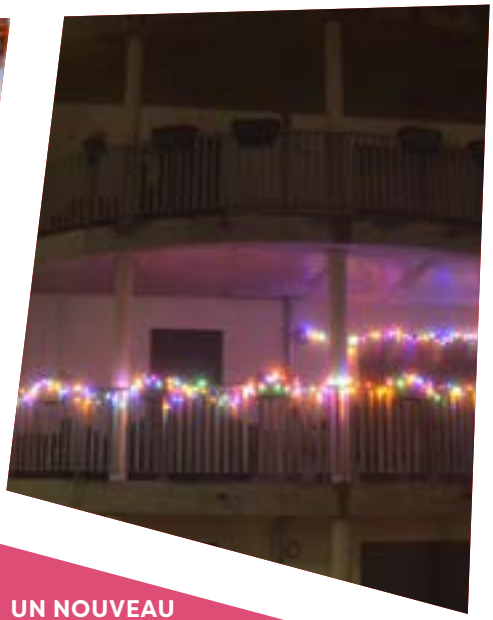

UN NOUVEAU CONCOURS EST NÉ !
Le Comité des Fêtes de La Talaudière a lancé une nouvelle action d'embellissement de notre ville à l'occasion des fêtes « Le concours de décorations de Noël ». Vous avez été déjà nombreux à y participer...Bientôt nous en connaîtrons le palmarès et les vainqueurs !